

Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020

Mémoire de l'Institut EDDEC

30 janvier 2015

1. L'Institut EDDEC

L'Institut EDDEC a pour mission de « soutenir et promouvoir la formation, la recherche et le développement, l'action et le rayonnement de Campus Montréal (HEC Montréal, Polytechnique Montréal, Université de Montréal) en matière d'environnement, de développement durable et d'économie circulaire, dans un esprit de partenariat et d'interaction entre les trois établissements et la communauté. »

L'environnement, le développement durable et l'économie circulaire (EDDEC) interpellent les chercheurs de toutes les disciplines sur des questions complexes exigeant la mise en commun de leurs expertises. Créé au printemps 2014, l'Institut EDDEC a pour objectif de fédérer le bassin de compétences dans ces domaines au sein de ses trois établissements fondateurs, ce qui représente plus de :

- 200 unités de recherche (laboratoires, groupes, centres, chaires, etc.)
- 400 professeurs et chercheurs
- 1000 étudiants aux cycles supérieurs

Regroupant le plus grand nombre de scientifiques au Canada en EDDEC, l'Institut couvre ainsi tout le spectre des disciplines scientifiques, des sciences humaines et sociales aux sciences économiques et aux sciences naturelles, en passant par le génie. Par sa capacité à générer des projets fondés sur une réelle interdisciplinarité et un dialogue continu avec ses parties prenantes, l'Institut permet d'ouvrir sur de nouvelles perspectives. Cette approche se reflète dans ses trois axes d'intervention :

1. **La recherche**, où l'Institut peut tirer profit de la diversité des disciplines présentes et de la profondeur de l'expertise des chercheurs des trois établissements fondateurs pour initier des projets inédits en EDDEC ;
2. **La formation**, avec pour objectif principal d'enrichir le cursus des étudiants d'aujourd'hui et de demain sur les thématiques de l'Institut ;
3. **Le rayonnement, le transfert et le dialogue**, par lesquels l'Institut dessert la communauté en participant, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes sur les plans national et international, au développement et au transfert de connaissances et de solutions, de même qu'aux débats publics, avec l'objectif de voir émerger un véritable développement durable.

2. Les limites du modèle économique actuel

La création de richesse issue du modèle économique actuel, dit « linéaire », se fonde sur la maximisation du nombre d'unités de produit fabriquées et vendues. Par ce modèle, les ressources naturelles sont essentiellement : extraites → transformées → consommées → jetées, tel qu'illustré dans la figure ci-dessous.



Depuis l'ère industrielle, l'optimisation continue du modèle d'économie linéaire a permis d'augmenter sans cesse l'accès à des produits au plus faible coût possible. Toutefois, il a atteint une limite immuable : la capacité intrinsèque de support de la planète. Le modèle linéaire exige de prélever de plus en plus de ressources pour répondre aux besoins d'une population croissante, dont le niveau de consommation global est en hausse. Ainsi, au cours du dernier siècle, nous avons multiplié par huit notre consommation de matières. Sachant que la quantité de ressources sur terre est physiquement « finie », et que leur accès est conditionné non seulement par leur disponibilité physique, mais également par leur disponibilité « sociale », il sera difficile, sous une logique d'économie linéaire, de faire face au doublement de la classe moyenne à l'horizon 2030, sans hypothéquer de façon considérable la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

3. Un changement de paradigme : l'économie circulaire

Ces constats ne sont pas nouveaux, mais la conjoncture semble plus favorable que jamais à un changement de modèle économique, car une convergence des préoccupations directes de nombreux acteurs semble se dessiner. On y retrouve notamment :

- **Des gouvernements** qui cherchent à continuer à créer de la richesse et des emplois, mais également à sécuriser leur approvisionnement en ressources dans un contexte géopolitique complexe, ainsi qu'à développer une économie plus résiliente ;
- **Des manufacturiers** qui, confrontés à une volatilité croissante du prix des matières premières, ont besoin de mieux sécuriser leurs chaînes approvisionnements et les coûts afférents ;

- **Des travailleurs et syndicats** préoccupés par la préservation d'emplois locaux et de conditions de travail acceptables, dans un contexte d'économie globalisée, où les marges de profit des employeurs se réduiront dues à la hausse globale inévitable du prix des matières premières ;
- **Des consommateurs** choqués par l'obsolescence programmée des produits, et de plus en plus enclins à utiliser des modes de consommation alternatifs, afin de combler leurs besoins (ex. location de produits, partage et vente de leurs biens, etc.) ;
- **Des experts en développement durable** déçus par l'impact limité de leurs interventions, malgré l'amélioration croissante de la qualité des outils et des compétences développées dans ce domaine.

En rassemblant de manière cohérente un ensemble de stratégies autrement isolées les unes des autres et profitant de l'avènement des nouvelles technologies et des nouveaux modes de production et de consommation, l'économie circulaire vise à répondre à ces défis sans précédent en permettant un découplage entre, d'une part, la croissance de la population et ses besoins afférents et, d'autre part, l'extraction des ressources vierges et les impacts environnementaux liés à la production et à la consommation des biens et services.

Selon l'ADEME (Agence gouvernementale, France), l'économie circulaire se définit comme suit :

« Système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus. »

Développé par l'Institut EDDEC, le schéma ci-dessous illustre les composantes principales associées au modèle d'économie circulaire, à savoir :

- Les stratégies de remise en circulation des ressources dans le marché, que ce soit sous la forme de produits finis, de composantes, ou de la matière qu'ils contiennent (partie du bas) ;
- Les acteurs à mobiliser, à mettre en réseau et à monter en compétences pour déployer ce modèle;
- Les outils nécessaires à une mise en œuvre efficace des stratégies proposées par l'économie circulaire.



Conception : EDDEC | Design graphique : Marie Reumont

Il est important de souligner que l'économie circulaire est actuellement déployée dans plusieurs pays européens et asiatiques. La carte ci-dessous identifie à l'aide d'un cercle ceux dont le gouvernement est actuellement impliqué dans une démarche d'économie circulaire. Les encadrés précisent quelques stratégies d'engagement nationales :



Les expériences et études réalisées à ce jour sur ce modèle, notamment portées par le Forum économique mondial, font ressortir de multiples bénéfices associés à ce modèle, tant économiques, qu'environnementaux et sociaux. L'économie circulaire n'étant pas encore en déploiement au Canada et en Amérique du Nord :

- **L'Institut EDDEC recommande au gouvernement de saisir cette opportunité unique de positionner le Québec dans ce courant international, par une inclusion forte de l'économie circulaire au cœur même de sa Stratégie DD.**

4. Intégration du concept dans la proposition de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée

Considérant que l'économie circulaire est encore peu connue au Québec, l'Institut EDDEC est heureux de constater qu'on y fasse mention dans la Stratégie de développement durable révisée. L'Institut EDDEC souhaite toutefois faire plusieurs recommandations, afin que le Québec puisse davantage tirer profit des opportunités de ce modèle, tant d'un point de vue environnemental, qu'économique et social.

Définition

Dans la proposition actuelle, deux définitions différentes de ce concept sont introduites aux p.34 et 37, ce qui portera sans doute à confusion pour les lecteurs. Plus important encore, comme ces définitions sont trop restrictives et avant tout basées sur les 3RV, elles ne reflètent pas le fait que l'économie circulaire est d'abord un modèle économique qui sous-tend un changement de paradigme et que ce modèle est à la base d'un développement durable.

Par ailleurs, l'Institut EDDEC travaille, de concert avec ses partenaires européens spécialisés sur cette thématique, à adopter une définition commune de ce concept. Il appuie d'ailleurs l'objectif 1.6 de la Stratégie 2015-2020 révisée, qui encourage la coopération internationale sur le développement durable, en particulier au sein de la francophonie.

- **L'Institut EDDEC recommande que la Stratégie définisse clairement l'économie circulaire en utilisant la définition proposée par l'ADEME, citée précédemment.**

Positionnement

Selon l'Institut EDDEC, le positionnement proposé de l'économie circulaire au sein de la Stratégie révisée restreint de façon significative la portée de ce nouveau modèle économique, de même que les opportunités qui y sont associées. Introduisant l'économie circulaire comme une solution de développement durable parmi tant d'autres, le gouvernement ne tire pas profit du fait qu'il s'agit d'un cadre stratégique fédérateur qui permettrait de rassembler non seulement l'ensemble des MO assujettis à la Stratégie autour d'un projet commun et stimulant, mais également tous les acteurs de la société.

En fait, ce modèle économique pourrait fédérer une forte proportion des solutions de développement durable proposées dans la Stratégie. En leur apportant une structure cohérente qui met en valeur la contribution des nombreux acteurs impliqués, l'économie circulaire faciliterait la compréhension du concept de développement durable et l'adhésion des ministères et organismes à ces initiatives.

La prochaine figure identifie les objectifs de la Stratégie qui sont pris en compte par l'économie circulaire. En italique sont présentés ceux qui sont partiellement rencontrés par ce modèle. Ils sont donc reformulés pour insister sur la portion de l'objectif qui serait incluse dans le cadre de l'économie circulaire.



Considérant que d'autres objectifs seraient pris en compte de façon indirecte par ce changement de paradigme économique, comme, par exemple, la préservation de la biodiversité, il en ressort que seulement trois des objectifs de la présente Stratégie ne seraient pas associés au cadre de l'économie circulaire (1.5, 6.4 et 7.1). L'Institut EDDEC tient toutefois à souligner l'importance de ces objectifs, comme la mobilité des personnes et le renforcement de la résilience aux changements climatiques, qui doivent occuper une place importante dans la Stratégie. L'économie circulaire ne doit donc pas être considérée comme un nouveau concept « fourre-tout », mais bien un cadre structurant pour les solutions et acteurs qu'il fédère. Il est important de mentionner ici qu'en étant plus faible en carbone qu'une économie linéaire et orientée sur les énergies renouvelables, une économie circulaire contribuerait significativement à la lutte au changement climatique.

- **L'Institut EDDEC recommande que la Stratégie de développement durable positionne l'économie circulaire comme un cadre fédérateur et stratégique pour l'atteinte des objectifs de la stratégie pris en compte par ce modèle économique.**

5. L'économie circulaire : un modèle suscitant l'adhésion des acteurs

En abordant le développement durable d'abord sous l'angle économique, l'économie circulaire suscite davantage l'adhésion des gouvernements et des entreprises. Cette approche est d'autant plus importante dans un contexte économique difficile, et permet d'éviter les résistances suscitées par les stratégies de responsabilité sociétale, où le développement durable est souvent perçu comme un fardeau supplémentaire.

Parce qu'il répond également enjeux jugés comme prioritaires par les divers acteurs (volatilité du prix des matières premières, sécurisation de l'approvisionnement, création de richesse, création d'emplois locaux non délocalisables, etc.), il n'est pas surprenant que le modèle d'économie circulaire gagne si rapidement en popularité en Europe et en Asie, mais qu'il a suscité également l'émergence de plusieurs initiatives au Québec au cours de la dernière année. Notons, par exemple :

- AéroMontréal, qui rassemble l'industrie aéronautique autour d'un projet d'économie circulaire ;
- un engagement à faire de la Communauté Métropolitaine de Montréal un territoire pilote en économie circulaire (proposé et retenu dans le cadre de « Je Vois Montréal ») ;
- plusieurs conférences et événements organisés sur ce thème (CPEQ, Chambre de commerce de l'Est de Montréal, Éco Entreprise Québec, 3RMCDQ, Americana 2015, Maison du développement durable, etc.) ;
- des articles publiés dans La Presse et Les Affaires, ainsi qu'une entrevue diffusée à Radio Canada.

En ce qui concerne l'Institut EDDEC, il est intéressant de constater qu'en moins d'un an, plus de 150 chercheurs et une centaine d'étudiants issus de toutes les disciplines ont été mobilisés pour développer une programmation de recherche innovatrice sur l'économie circulaire, adaptée aux besoins spécifiques du Québec.

6. Déployer l'économie circulaire au Québec

Pour tirer pleinement profit du potentiel qu'offre le cadre de l'économie circulaire, dont le plein déploiement peut s'échelonner sur une période de 15-25 ans, les expériences réalisées à l'échelle internationale ont fait ressortir l'importance de la mise en place d'une période d'incubation minimale de deux ans, permettant de mobiliser les différents acteurs, de les faire s'approprier ce nouveau modèle économique, d'amorcer les diagnostics et le développement des connaissances et des compétences, de cibler les besoins et les contributions, etc. Ainsi ont pu être co-construites les différentes stratégies nationales de déploiement présentées précédemment (lois, objectifs chiffrés, projets pilotes facilités par les gouvernements, etc.).

S'inspirant de ces retours d'expérience, l'Institut EDDEC est préoccupé du fait que la Stratégie 2015-2020 révisée exige des ministères et organismes qu'ils élaborent et débutent la mise œuvre de leur plan d'action de développement durable au plus tard le 1^{er} avril 2015. Il considère également que les mécanismes de mise en œuvre proposés, bien que pertinents, ne sont pas adaptés au faible degré de mobilisation actuel en matière de développement durable. En effet, les experts en conduite du changement s'accordent tous sur l'importance que les personnes impliquées soient d'abord convaincues de l'importance de l'action à réaliser, afin qu'elles soient ensuite disposées à monter en compétences sur le sujet, ce qui leur permettra finalement d'être en mesure d'utiliser les outils développés, de faire appel aux organisations spécialisées dans le domaine, de suivre l'actualité, etc. En termes d'outils, il serait important qu'une grille d'évaluation incluant des critères de circularité et d'évaluation environnementale stratégique soit élaborée afin de permettre aux ministères et organismes concernés d'évaluer leurs projets et politiques dans une véritable optique de développement durable.

- **L'Institut EDDEC recommande que les étapes suivantes soient déployées avant de demander aux ministères et organismes d'élaborer leur plan d'action de développement durable :**
 1. **Susciter l'adhésion des employés des ministères et organismes, afin que chacun soit convaincu qu'il est prioritaire et bénéfique pour eux, leur organisation et le Québec de déployer la Stratégie de développement durable ;**
 2. **Développer les compétences et connaissances de ces employés, en veillant à faire un lien le plus rapidement possible avec leurs fonctions et activités respectives ;**
 3. **Rassembler les ministères et organismes, les acteurs économiques du Québec et les experts en économie circulaire afin de fixer des objectifs chiffrés et des indicateurs communs.**

En conclusion, l'Institut EDDEC est d'avis que :

- Tout comme la première mouture, la Stratégie révisée, proposée risque de ne pas inscrire davantage les ministères et organismes et la société québécoise vers un développement durable ;
- L'angle économique est celui par lequel les ministères et organismes vont véritablement se sentir interpellés et agir ;
- L'économie circulaire, en plein déploiement à l'échelle internationale, exploite cet angle et apporte un cadre cohérent et fédérateur dans la mise en œuvre du développement durable ;
- L'occasion est unique de positionner le Québec dans ce courant international par une inclusion forte de l'économie circulaire au cœur même de sa Stratégie de développement durable.

Pour plus d'informations

Daniel Normandin

Directeur exécutif

Institut EDDEC

Tél : (514) 340-4711, poste 2152

daniel.normandin@instituteddec.org

Mélanie McDonald

Coordonnatrice

Institut EDDEC

Tél : (514) 340-4711, poste 3404

Melanie.mcdonald@instituteddec.org

Quelques liens utiles

<http://www.instituteddec.org>

<http://www.weforum.org/projects/circular-economy>

[http://www.circle-economy.com/wp-](http://www.circle-economy.com/wp-content/uploads/2014/12/unleashing_the_power_of_the_circular_economy-circle_economy.pdf)

[content/uploads/2014/12/unleashing_the_power_of_the_circular_economy-circle_economy.pdf](http://www.circle-economy.com/wp-content/uploads/2014/12/unleashing_the_power_of_the_circular_economy-circle_economy.pdf)

<http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>